

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

C'est avec surprise que nous constatons malgré les engagements pris par Monsieur le Maire lors du dernier conseil municipal du lundi 21 novembre 2016 que le Procès Verbal du Conseil Municipal du 14 décembre 2015 n'est toujours pas à l'ordre du jour du conseil de ce jour.

Plus d'un an qu'à eu lieu ce conseil municipal, plus d'un an pour rédiger un procès-verbal, plus d'un an que nous attendons ce procès-verbal malgré nos différentes relances lors des conseils municipaux passés, et toujours la même réponse de Monsieur le Maire : Il y avait beaucoup de délibérations lors de ce conseil et nous n'avons pas eu le temps de rédiger le procès-verbal.

Cette réponse n'est ni crédible ni acceptable un an après, sauf à se moquer ouvertement de l'ensemble des conseillers municipaux et de l'ensemble des Pompignacais.
C'est peu probable, il doit donc y avoir une autre explication...qui reste inexplicée.

Monsieur le Maire, allez vous enfin mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal l'approbation de ce procès-verbal ?

Les conseillers municipaux :
Mme Papet, Mme Le Divelec, Mr Sébie, Mr Massé, Mr Gibelin

Le 13 décembre 2016.